

Avez vous entendu parlé du jardin des Bâlmes ?

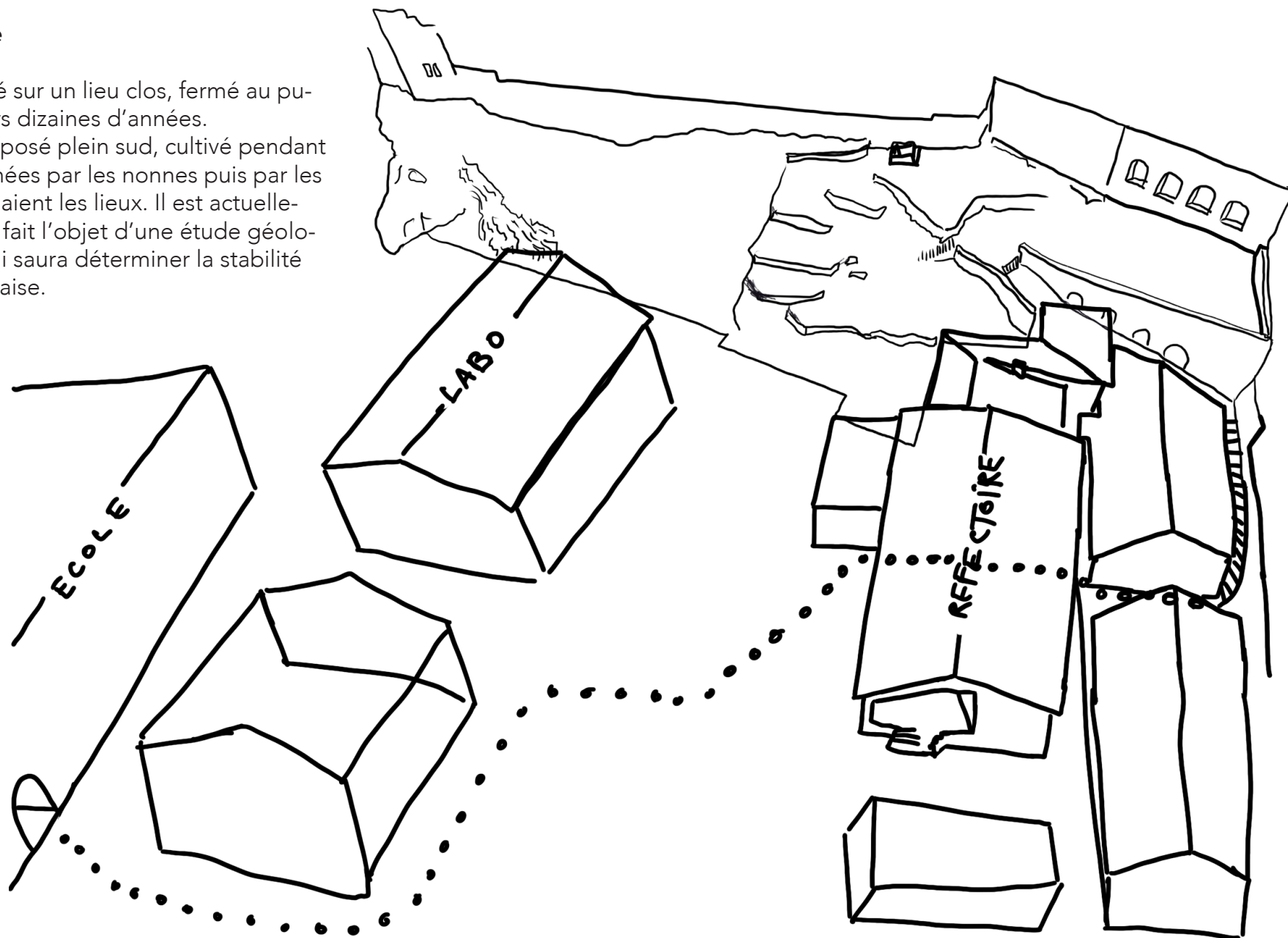
Aventure autour d'un jardin inaccessible

Samuel Mecklenburg
Amaïa Sainz-Ruiz
4 DE



Description courte

Nous avons travaillé sur un lieu clos, fermé au public depuis plusieurs dizaines d'années. Jardin suspendu exposé plein sud, cultivé pendant de nombreuses années par les nonnes puis par les militaires qui occupaient les lieux. Il est actuellement condamné et fait l'objet d'une étude géologique sur 10 ans qui saura déterminer la stabilité des roches de la falaise.



Le projet

Nous nous sommes intéressé à la valeur ajoutée que ce lieu a obtenu du fait d'être à l'abri des regards et des circulations. C'est un lieu interdit qui permet à un écosystème végétal de se développer, aux amoureux.x.ses de s'étreindre, aux intrus de s'y introduire. C'est un lieu qui abrite une source naturelle ou nagent des poissons introduits par erreur, depuis le bassin du voisin d'en haut. C'est un lieu sur lequel se sont greffés plusieurs projets d'aménagements d'années en années.

Le lieu est fermé pour des raisons de sécurité, pour une longue durée il n'est pas envisageable d'y implanter autre chose qu'une fiction.

Plutôt que d'imaginer un aménagement fictif nous décidons donc, d'appriivoiser ce lieu pour ce qu'il contient déjà d'intéressant et en faire un objet d'étude en exportant un maximum d'éléments ex situ.

A partir d'interview : récit d'expériences, projections des uns, des autres, et nos observations de terrain, nous avons tenté d'installer un rapport de curiosité, de spéculation auprès des usagers du site des Subsistances et de l'école.

Nous avons ensuite capté l'espace via l'outil de capture 3D «Hololens» pour permettre d'appréhender les volumes.

Nous avons constitué un échantillonnage de la flore.

Etapes de réalisation

postulat de départ : le jardin est fermé et nous voulons le rendre accessible. Si possible, y héberger un projet.

étape 1 - premier contact avec le jardin, visite.

étape 2 - contact avec les personnes qui pourraient nous aider à monter un projet avec (le pôle sécurité, Jean Marc Morel)

étape 3 - compte tenu des réponses négatives, l'accès physique au lieu n'est pas possible légalement. On prend donc le parti

d'y retourner pour scanner l'espace en 3D, muni de lunettes hololens pour capturer la topographie de l'endroit. On effectue en parallèle des prélèvements végétaux sur le terrain pour

prendre compte de la richesse végétale du lieu, tout cela faisant support à un projet de jardin qui prendrait en compte la diversité locale. On dessine des prises d'escalades pour faciliter

l'accès et contourner le portail fermé.

étape 4 - Nous demandons à Lise Lebleu, étudiante qui a déjà travaillé avec le casque, de nous initier au scan de terrain.

étape 5 - scan du terrain durant une après-midi, puis retour au labo. Pendant ce temps, impression du prototype de prise d'escalade en forme de champignon pour qu'elle se fonde dans les décors.

étape 6 - export des documents (quelques difficultés liées à une mauvaise configuration initiale du casque)

étape 7 - la présentation du workshop s'effectue sur le casque pour pouvoir visualiser le document dans l'espace immersif, accompagné d'une table de recherches avec les photos, prélèvements végétaux et prototype 3D.

Les problématiques que nous avons soulevées

Créer une relation avec un lieu fermé, oublié, interdit.

Comment communiquer et rêver des projets d'implantations dans un espace juridiquement classé comme "fermé au public" ? Quelles sont les brèches à battre pour faire tomber (ou pas) le mur entre nous et ce lieu ? A quel point la sécurité des publics verrouille et devient prétexte à rendre inaccessible les endroits qui semblent compliqués à occuper ? Le jardin de Bâlme nous fais rêver et suscite des envies et des questions. En lançant une rumeur autour de ce lieu, nous tentons de faire émerger la possibilité de réévaluer son accès. Pour se faire, on active la curiosité avec un questionnaire sur le lieu, puis la possibilité de le visiter par modélisation 3D capté sur place avec des lunettes hololens.



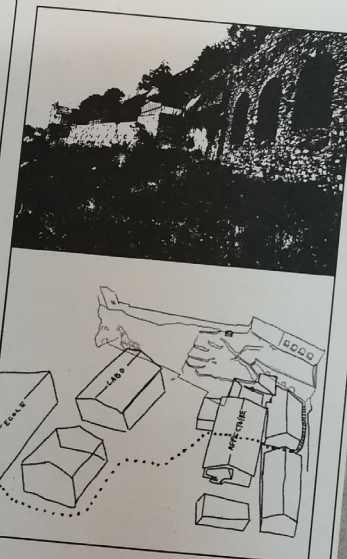
^--Table de recherches pour la présentation finale du workshop, accompagnée du model en 3D scanné à partir du site, visible dans le casque

ci-contre : questionnaire autour du jardin des Bâlmes diffusé dans l'école --->

**QUE SAVEZ VOUS DU JARDIN
INTERDIT AU DESSUS DE L'ECOLE**

1. Que vous en a-t-on raconté ?
2. Avez vous été surpris d'apprendre l'existence du lieu ?
3. Y avez-vous pénétré ?
4. Combien de temps y êtes-vous resté ?
5. Y êtes-vous retourné ?
6. Avez-vous envie d'y retourner ?
7. Seul ?
8. Avez-vous ramené/laissé quelque chose de ce lieu ?
9. En avez-vous parlé autour de vous ?
10. Connaissez-vous des gens qui y sont allés après que vous leur en ayez parlé ?
11. Avez-vous eu peur de tomber ?
12. Avez-vous eu peur d'y être vu ?
13. Y avez-vous croisé quelqu'un ?
14. Avez-vous imaginé quelque chose pour ce lieu ?
15. Avez vous été découragé par le portail ?
16. Avez-vous eu peur de vous blesser ?
17. Avez-vous eu peur d'être surpris pendant que vous escaladiez le portail ?
18. Que pensez-vous risquer à franchir le portail ?
19. En quel moment avez-vous décidé de franchir le portail ?
20. Avez vous été surpris de ce que vous avez découvert par delà le portail ?

21. pouvez vous dessiner quelque chose en rapport avec ce lieux ?



Coordonnées si vous souhaitez
être tenu au courant du projet :

Remettez ce test à l'accueil où se
trouve une boîte dédiée !

Attestation de responsabilité : engagement de non recours ->

ATTESTATION DE RESPONSABILITE
ENGAGEMENT DE NON RECOURS

Je sous signé(e)

Atteste être tout à fait conscient des risques engendrés par l'escalade du portail du jardin des Balmes.

J'assume ces risques sous mon entière responsabilité et je déclare irrévocablement, tant :

- Pour moi-même, que pour mes ayants droit, ne pas intenter d'action en responsabilité contre le bailleur, les locataires et les occupants des lieux.

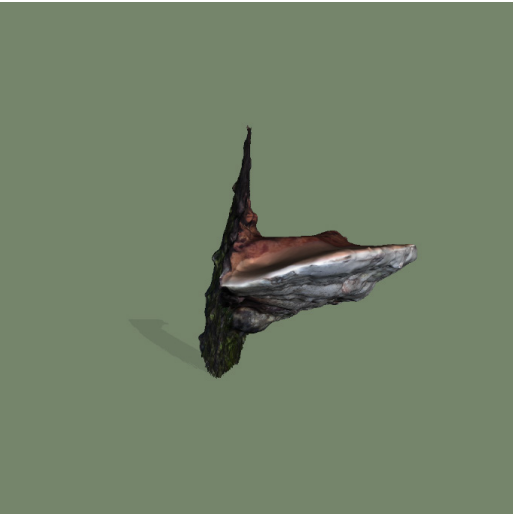
- Assumer personnellement TOUS DOMMAGES que je pourrais occasionner aux biens ou aux personnes du fait de leurs agissements.

Je décharge la mairie du 1er arrondissement dans sa qualité de bailleur, les Subsistances, l'école des Beaux Arts de Lyon ainsi qu'i ces étudiants Samuel Mecklenburg et Amaïa Sainz-Ruiz dans leurs qualités de locataires et occupants du site pour toutes responsabilités en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir dans ce jardin et renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers leurs personnes respectives.

Fais à :

Le :

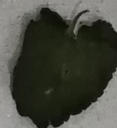
Signature :



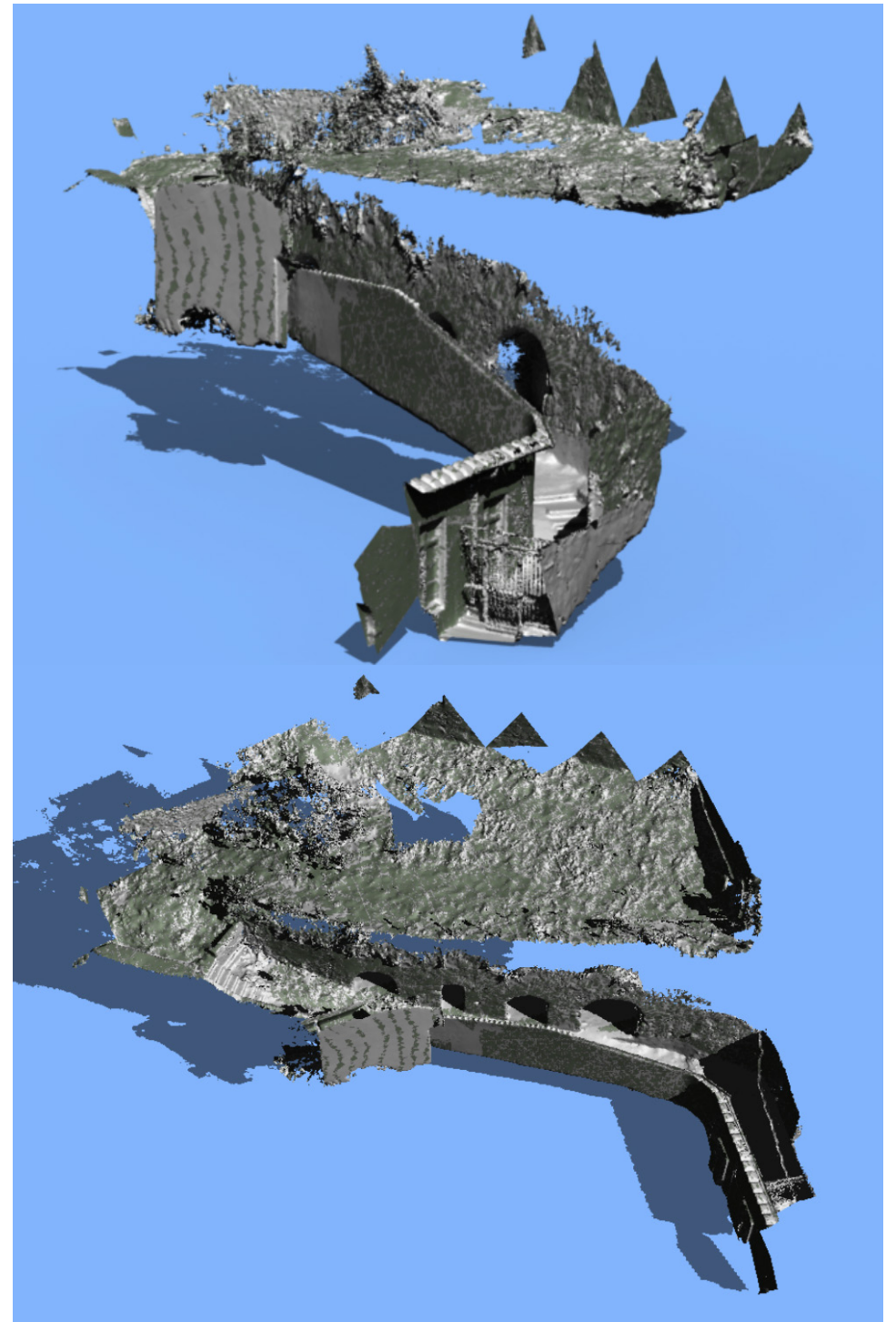
^ vue de la modélisation de la prise d'escalade



<--- relevé par scan du terrain avec le casque Hololens



vue du fichier 3D produit par les scans de terrain,
visible dans l'hollolens en réalité mixtes --->



<--- échantillon de plante cueilli sur le terrain